

Compte Rendu du Conseil d'Ecole du mardi 5 novembre 2019

Sont présents :

Madame Bonnetête (adjointe aux affaires scolaires).
Madame Bouix, DDEN.
Mesdames Héré-Lambert, Murugo, Piquereau (APEI).
Mesdames Fradin, Mauchamp, Menanteau, Monsieur Roussel (FCPE).
Mesdames Benoît, Fortias, Gouriou, Grosdenier, Pariset, Perron, Rodriguez (enseignantes).
Messieurs Challat, Crenner, Roberdeau, Vacher (enseignants).

Sont excusés :

Madame Parizot, Inspectrice de l'Education Nationale.
Monsieur Mauffrey (maire)
Monsieur Maye (adjoint aux travaux)
Madame De Mascureau, enseignante
Mr Chupin (parent FCPE).

1. Proclamation des résultats des élections et installation du nouveau conseil d'école.
Un tour de table est effectué pour présenter l'ensemble des membres du conseil.
Le taux de participation aux élections était de 31,58 %, il est en baisse.
2. Établissement du règlement intérieur du conseil d'école :
 - o Les attributions du conseil d'école sont mentionnées : vote du règlement intérieur, suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (les actions pédagogiques entreprises, les activités périscolaires, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire).
 - o Précisions sur l'échéancier : communication des points à proposer à l'ordre du jour 15 jours avant la date du conseil d'école, la convocation est envoyée 8 jours avant.
Trois conseils d'école dans l'année avec possibilité de conseils extraordinaires si besoin.
 - o Modalités des délibérations : vote à main levée mais possibilité de voter à bulletin secret.
 - o Diffusion du compte rendu : affichage à la mairie, au Petit Breuil, à l'école ; publication sur le site Internet de l'école et sur le site des représentants des parents d'élèves.
3. Physionomie et fonctionnement de l'école.

o Répartition des classes.

CP CE1	24	10 + 14	Mme PARISET	
CP CE1	24	10 + 14	M. ROBERDEAU	
CP CE1	24	10 + 14	Mme PERRON	
CE2	24		Mme GORIOU	Mme de MASCUREAU
ULIS	10		Mme RODRIGUEZ	
CE2 CM1	24	10 + 14	Mme BENOIT	Mme FORTIAS
CM1	26		M. CHALLAT	
CM2	27		M. CRENNER	Mme FORTIAS
	183			
MAITRE SURNUMERAIRE			M. VACHER	
ZIL			Mme GROSDENIER	
AVS CO			Mme	

	SAUSSEAU
	Mme
AVS IND	LAFOUARDE
AVS IND	Mme MARTINS
MAITRE E	Mme GROUSSIN
MAITRE G	Mme BESCOND
PSYCHOLOGUE	Mme AUVINET

- Sécurité.
Un exercice incendie et un autre de confinement (alerte intrusion) ont été effectués et se sont bien déroulés.
 - Surveillance de la récréation.
Deux enseignants sont de service par récréation et à chaque accueil (8h10/13h40).
 - Protocole suivi en cas d'accident
Au moindre doute sur la conduite à suivre pour soigner l'enfant, le 15 est appelé. Les parents sont également informés.
S'il s'agit d'une blessure bénigne, nous informons systématiquement les parents (voie orale et/ou mot collé dans le cahier de liaison).
4. Vote du [règlement intérieur de l'école](#).
Règlement voté à l'unanimité.
5. Fonctionnement et [compte rendu financier](#) de la coopérative.
Bilan négatif : 2979.21 € (l'an dernier bilan négatif : 1836.31 €)
Merci aux associations et aux parents pour leur participation financière. Cet argent sera mis à profit pour permettre l'inscription à Ecole et Cinéma de tous les élèves.
6. Projets pédagogiques :
- Réunions de rentrée parents - enseignants.
Un problème de surveillance dans la cour des enfants pendant les réunions est posé ; il y a une confusion avec les élèves qui sont à la garderie. Il serait judicieux d'indiquer sur les invitations que les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents et qu'il serait préférable de ne pas les amener.
 - Trentième anniversaire des droits de l'enfant
La journée du 18/11 sera banalisée pour mener des activités liées à cette problématique. Des ateliers seront organisés dans chaque classe.
 - Fort Monnet
Suite aux conditions climatiques, les Olympiades initialement prévues ont été remplacées par Fort Monnet au sein de l'école.
 - Ecole et cinéma.
Trois séances programmées à l'année. La coopérative scolaire prend en charge le coût du transport et le prix de l'entrée pour chaque enfant (coût avoisinant 2000 euros sur l'année).
 - Classe de découverte
Classes concernées : CM1/CM2 et Ulis.
Elle se déroulera du 06 au 11/01/2020 à Lathus (86).

Les parents concernés ont été conviés à une réunion d'information.

- Proposition d'ouvrir par les parents des ateliers sur le monde culturel ou professionnel.
Actions possibles : ateliers de sciences, axe autour du recyclage des déchets, jardinage...
L'équipe enseignante reste ouverte à toutes propositions.

- Liaison GS-CP
Les parents de GS ont été prévenus trop tardivement (raison : mouvements de grève suivis par l'école maternelle) de la réunion d'accueil en élémentaire pour s'organiser et l'horaire (16h30) était trop tôt.
Pour la prochaine réunion, l'équipe du cycle II s'engage à prévenir plus tôt et retarder l'heure de l'accueil.

7. Calendrier des manifestations et des réunions du conseil d'école.

Conseil école 2^{ème} trimestre : le mardi 31 mars 2020.

Conseil école 3^{ème} trimestre : le mardi 16 juin 2020.

Fête de l'école : vendredi 26 juin 2020.

8. Questions à la municipalité :

- Sonnette à l'entrée de l'école.
Le boîtier est installé. Il sera en fonction d'ici 15 jours.
- Travaux prévus
Une étude par une société de programmiste est en cours pour la nouvelle école.

Le directeur

La secrétaire de séance



H. CRENNER

V. PARISET